



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 23 juin 2006

Mots d'ordre de l'Union suisse des paysans pour la votation du 24 septembre

Non à l'initiative du Cosa, oui à la loi sur les étrangers et à la révision de la loi sur l'asile. Telles sont les recommandations de l'Union suisse des paysans sur les textes soumis à votation le 24 septembre 2006.

Le comité de l'Union suisse des paysans a défini lors de sa dernière réunion ses mots d'ordre pour les textes soumis à votation le 24 septembre 2006. Il s'est appuyé à cet effet sur les recommandations de la commission des affaires sociales, de la formation et des services de l'USP. Il dit non à l'initiative du Cosa "Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS" parce qu'elle ne résout pas de manière satisfaisante les problèmes de l'AVS et menace l'indépendance de la Banque nationale. Il est par contre favorable à la loi sur les étrangers: bien qu'elle comporte certains défauts en ce qui concerne le recrutement de la main-d'œuvre, un rejet ne se justifie pas, de l'avis de l'Union suisse des paysans. L'USP est également favorable à la révision de la loi sur l'asile, même si elle ne touche l'agriculture qu'indirectement, et elle soutient les durcissements qu'elle préconise.

Renseignements:

Sandra Helfenstein, porte-parole de l'USP, mobile 079 826 89 75

Fritz Schober, responsable du secteur des affaires sociales, de la formation et des services de l'USP, mobile 079 420 62 24

www.sbv-usp.ch